AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 12 février 1849

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 12 février 1849

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Gonnet∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (299a)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 12 février 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26891

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>12 février 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Gonnet</u>
Lieu de destinationPéronne (Somme)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin explique à Gonnet que le jugement du tribunal de Vervins a été retardé, qu'il attend encore l'expédition du jugement qui lui a donné gain de cause, mais que rien ne s'oppose à ce qu'il prenne date pour plaider. Il ajoute qu'il a interjeté appel en raison de la mauvaise interprétation des dommages et intérêts qui lui sont dus. Il demande à Gonnet de lui faire connaître la décision prise par le tribunal afin de lui envoyer les pièces nécessaires.

Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Lieux citésVervins (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGonnet GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéDroit/Justice

BiographieAvoué à Péronne (Somme) au milieu du XIXe siècle. Autres formes du nom : Gonnez.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023